

C.I.J.

Communiqué N° 49/9
Non-officiel.

Les renseignements suivants, émanant du Greffe de la Cour internationale de Justice, ont été mis à la disposition de la presse :

La Cour internationale de Justice tiendra le samedi 9 avril à 10 h. 30 au Palais de la Paix, à La Haye, une audience publique pour prononcer son arrêt en l'affaire du Détroit de Corfou. (fond)

La Haye, le 5 avril 1949.